

Grand débat :

Macron escamote

Le partage des richesses

Avec un talent et un engagement qu'on ne peut lui contester, Emmanuel Macron s'est lancé la semaine dernière dans une opération de reconquête de son électorat et du tempo médiatique.

L'opération « *grand débat national* » a démarré par deux séances interminables durant lesquelles avec son franc-parler le président a répondu aux questions franches et directes des élus locaux.

Mais force est de constater qu'elles lui servent en réalité de support pour dérouler invariablement son programme.

Macron prend note, encaisse les critiques, tombe la veste et explique aux Français à travers ces auditoires d'élus locaux qu'il est prêt à entendre leur ras-le-bol fiscal, mais qu'en échange il faudra qu'ils disent lesquels de nos précieux services publics nous voudrions désosser.

Macron est en campagne et son refus persistant de ne pas revenir en arrière sur l'ISF est d'abord le refus d'engager le débat sur le partage des richesses.

Et pourtant l'actualité est encore venue nous en rappeler l'urgence.

Alors même que le bateleur entrainé en scène, le rapport d'Oxfam/Basic relançait le débat sur le partage inéquitable des richesses créées par les sociétés du CAC 40.

Ces dernières ont versé pas moins de 50,9 milliards d'euros à leurs actionnaires en 2017.

Entre les dividendes et les rachats d'actions, les groupes du CAC 40 ont, depuis 2009, transféré à leurs actionnaires l'équivalent de 67,5 % de leurs bénéfices.

« *Les richesses n'ont jamais été aussi mal partagées entre les différentes parties prenantes du CAC 40* », affirme le rapport.

« *Les actionnaires sont les premiers servis, et touchent des sommes importantes quoi qu'il arrive*, a résumé Christophe Alliot, du Bureau d'analyse sociétale pour une information citoyenne (Basic).

L'investissement est devenu une variable d'ajustement, ce qui peut fragiliser les entreprises. »

C'est bien cette prédation du capital sur le travail dont Macron ne veut pas que l'on parle.

D'ailleurs la question des salaires ne figure pas dans les quatre thématiques imposées par l'Elysée.

Ce siphonage en règle de la richesse créée a par ailleurs « *un impact désastreux pour la société et la planète* » comme le dénonce Attac dans un nouveau rapport où l'association alter-mondialise épingle elle aussi les sociétés du CAC 40.

En partenariat avec l'Observatoire des multinationales, Attac dresse un bilan réquisitoire des entreprises du CAC 40 en matière de justice sociale, justice écologique et justice fiscale.

Ainsi entre 2010 et 2017, les impôts versés par les entreprises du CAC 40 ont baissé de 6,4 % en valeur absolue, alors que leurs bénéfices cumulés ont augmenté de 9,3 % et les dividendes versés aux actionnaires de 44 % en valeur absolue également sur la même période, tandis que leurs effectifs en France ont baissé de 20 %.

Et Attac de verser au débat ces questions :

« Quelle justice climatique alors que les émissions de CO2 des sites les plus polluants du pays ont augmenté de 5 % en 2017 et que ces émissions, notamment issues d'entreprises du CAC 40, échappent largement à la fiscalité carbone ?

Quelle justice fiscale alors que les entreprises du CAC 40 ont plus de 2 500 filiales dans les paradis fiscaux et payent moins d'impôts aujourd'hui qu'en 2010 ? »

Des questions qui s'adressent aux dirigeants économiques et politiques de la planète qui vont se réunir ces prochains jours à Davos et en premier lieu à Emmanuel Macron qui se comporte depuis son embauche à la banque Rothschild, son passage à Bercy et son accession à l'Elysée en loyal garant des intérêts de ces multinationales.

Par FD, journaliste engagé et militant Ugict-CGT